



Communiqué de presse

20 novembre 2009

Le taux de bénéficiaires de rente d'invalidité se situe dans la moyenne internationale

Malgré la très forte augmentation du nombre de nouvelles rentes depuis les années 90 à 2003, la part des bénéficiaires de rente AI dans l'ensemble de la population active en Suisse se situe dans la moyenne internationale. Tel est le résultat d'une nouvelle étude de l'Office fédéral des assurances sociales. Cependant, le nombre de nouvelles rentes octroyées pour raisons psychiques est particulièrement élevé dans la Confédération, même si d'autres pays se rapprochent progressivement des chiffres suisses. Dans ce contexte, l'OFAS organise, le 18 mars 2010 à Zurich, une conférence internationale sur le thème de la mise en invalidité pour raisons psychiques.

L'étude « *Sortie anticipée du marché du travail pour cause d'invalidité et autres options de sortie – La Suisse en comparaison internationale* » compare la Suisse à six autres pays européens (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Royaume-Uni, Norvège et Suède). Cette étude comparative des taux de bénéficiaires de rente et de leur évolution entre 1990 et 2007 se fonde principalement sur des données de l'OCDE et a été étendue à toutes les branches d'assurance concernées par une sortie précoce du marché du travail liée à une invalidité.

En Suisse, la proportion de bénéficiaires de rente d'invalidité était comparativement basse au début des années 90, puis n'a cessé d'augmenter pour finalement diminuer légèrement pour la première fois en 2007 (dernières données prises en compte), où elle correspondait à peu près à la moyenne des pays considérés. Par ailleurs, le nombre de nouvelles rentes AI a fortement diminué (-46 %) depuis 2003, ce qui aura pour effet de réduire le taux de rentes AI.

La Suisse est, de tous les pays considérés, celui qui affiche la proportion la plus importante de maladies psychiques parmi les diagnostics d'entrée dans l'assurance-invalidité. Mais cette proportion a augmenté nettement plus dans certains de ces

pays, comme en Suède, où elle a fini par atteindre presque le même niveau qu'en Suisse. Les mesures de réinsertion introduites en Suisse avec la 5^e révision de l'AI, tout particulièrement destinées à la réadaptation professionnelle des personnes atteintes de troubles psychiques, ainsi que l'intervention précoce, fournissent une réponse adaptée au problème.

Par ailleurs, on constate une évolution parallèle de l'assurance-invalidité et de l'assurance-chômage, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des autres pays étudiés : en Suisse, une diminution du nombre d'allocataires dans l'assurance-chômage ne se traduit pas nécessairement par une augmentation du nombre de bénéficiaires de rente AI, ni l'inverse. Ce constat confirme les résultats d'un projet de recherche antérieur selon lequel il n'y a pratiquement pas d'allers-retours des assurés entre ces deux branches des assurances sociales¹.

Cette comparaison internationale a été réalisée par l'Office fédéral des assurances sociales dans le cadre du Programme pluriannuel de recherche sur l'invalidité et le handicap (PR-AI). Une conférence internationale sur le thème de la réadaptation professionnelle des personnes handicapées aura lieu le 18 mars 2010 à Zurich. Cette conférence, organisée par le Département fédéral de l'intérieur, sera notamment consacrée aux troubles psychiques.

Office fédéral des assurances sociales

Communication

Renseignements :	031 322 91 32	031 322 90 02
	Alard du Bois-Reymond	Martin Wicki
	Vice-directeur	Chef de projet
	Chef du domaine AI	Secteur Recherche et évaluation

www.ofas.admin.ch

L'étude est disponible en allemand, avec un résumé en français, sur le site Internet de l'OFAS : « *Vorzeitiger Rückzug aus der Erwerbstätigkeit aufgrund von Invalidität im Vergleich zu alternativen Austrittsoptionen – Die Schweiz im internationalen Vergleich* », rapport de recherche de l'OFAS n° 8/09, ISSN 1663-4659.

¹ Fluder, Graf, Ruder, Salzgeber, Quantification des passages entre systèmes de sécurité sociale (AI, AC et aide sociale), rapport de recherche de l'OFAS n° 1/09 (étude en allemand avec résumé en français).